



Je dois de l'argent a quelqu'un

Par **habat**, le **05/11/2008 à 14:36**

bonjour rnje dois de l'argent a mon beau frere 15000euro , il me les demande maintenant tout en sachant que je ne peux le rembourser avant 5 ans , date a la quelle je finirai le credit d'une licence de taxi que j'ai achete , il me menace de porter plainte alors qu'il n'a aucun papier pour prouver sauf la sortie de cheque de son compte de la somme rnque dois je faire , aidez moi svp rnmerci d'avance

Par **tdu24**, le **05/11/2008 à 14:47**

Bnjour, si vous devez quelque chause a quelquun, acquitter vous de cette dette par tous moiens ce qui permet de se regarder dans une glace sans troubler le reflet. Un pret est une dette d'honneur a vous de respecter cet honneur

Par **juri15**, le **05/11/2008 à 14:54**

Bonjour,rnrnVotre beau-frère n'est pas en mesure de prouver qu'il s'agit d'un prêt, mais désirez-vous vraiment vous fâcher de façon définitive avec lui ?rnL'idéal est de trouver un accord de remboursement échelonné (si vous travaillez, vous trouverez toujours le moyen de faire un effort pour lui rembourser unpeu chaque mois), de rédiger cet accord et de le signer.rnrnSi vous le respectez, votre beau-frère ne pourra plus vous demander de tout lui rembourser tout de suite.rnrnPour info : les prêts doivent normalement être enregistrés auprès de la recette des impôts.rnrnCordialement,rnJuri15

Par **jeetendra**, le **05/11/2008** à **14:54**

bonjour, j'ai écrit à ce sujet un article sur la reconnaissance de prêt ou de dette dans mon blog sur legavox.fr ou sur [accueil.dexperatoo](http://accueil.dexperatoo.com), lisez le vous serez informé, privilégiez le règlement à l'amiable avec le prêteur c'est mieux, cordialement